



Strasbourg, 29 mai 2020

CDCPP-Bu(2020)6

**BUREAU DU COMITE DIRECTEUR
DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE
(CDCPP)**

**28 avril 2020 : 9h30-12h / 14h30-17h (CET)
Réunion par visioconférence**

Rapport de réunion

Mémoire du Secrétariat
établi par la
Direction de la participation démocratique,
Service de la culture, de la nature et du patrimoine

1. Ouverture de la réunion par la Présidente

La réunion est ouverte par la Présidente, Mme Giuliana De Francesco (Italie), qui souhaite la bienvenue aux participants à la session en ligne du Bureau du CDCPP (voir annexe I). Les membres du Bureau remercient les autorités géorgiennes et regrettent de ne pas avoir pu accepter leur aimable offre d'accueillir la réunion à Tbilissi, en raison de la situation actuelle de pandémie.

Le Bureau remercie Matjaz Gruden, Directeur de la participation démocratique, de le tenir au courant des derniers problèmes et faits nouveaux liés au programme et budget, ainsi que de la crise actuelle de COVID-19. Il note l'impulsion donnée au travail culturel en temps de crise et l'importance de la contribution spécifique du Comité aux travaux du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et la liberté d'expression.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe II.

3. Questions générales, méthodes de travail et séances thématiques lors des réunions plénières

Le Bureau du CDCPP prend note des informations données sur les questions générales, notamment sur le mandat du CDCPP, l'élection des rapporteurs thématiques en session plénière, les rapports et l'évaluation des comités, les dates de réunion possibles et le recours à la procédure écrite par les comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe. Il est convenu de contribuer activement à l'élaboration d'un document sur les méthodes de travail, établi par le Secrétariat pour la session plénière, conformément aux dispositions du mandat du Comité et à la nécessité d'évaluer ses travaux et de fixer des priorités pour l'avenir. L'opportunité de lier cette évaluation à la contribution des activités du CDCPP aux objectifs de développement durable (ODD), mentionnée dans le nouveau mandat, est également évoquée.

Les membres du Bureau discutent de la prochaine session plénière et de ses séances thématiques sur « le changement climatique et le développement durable » et « l'IA et la culture, la créativité et le patrimoine culturel ». Ils donnent leur avis sur le choix des orateurs principaux et sur l'amélioration de la préparation des séances thématiques, en s'appuyant sur les travaux des sessions précédentes. Le Bureau demande également au Secrétariat d'ajouter des références aux ODD des Nations Unies dans les futurs documents sectoriels respectifs, afin de souligner la contribution du CDCPP à ces derniers.

Le Bureau note avec intérêt la proposition de compiler un recueil captivant comprenant les contributions des États membres concernant la culture en temps de crise de COVID-19 et demande au Secrétariat de fournir en temps utile des lignes directrices méthodologiques pour permettre au CDCPP de produire un compte rendu utile et polyphonique de la façon dont le secteur culturel européen a réagi de manière convaincante et créative à la situation et comment la population a ainsi été responsabilisée.

4. Domaines d'activités du CDCPP

4.1 Culture

Projet de Manifeste sur les arts, la culture, le patrimoine culturel et la liberté d'expression à l'ère numérique, et Concept pour une #exposition numérique du Conseil de l'Europe présentant des œuvres d'art des États membres afin de promouvoir l'importance de la liberté d'expression artistique

Le Bureau du CDCPP se félicite de l'opportunité de contribuer au 70e anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme par le biais d'un **Manifeste** sur les arts, la culture, le patrimoine culturel et la liberté d'expression à l'ère numérique et d'un concept d' **#exposition numérique** du Conseil de l'Europe, présentant des œuvres d'art des États membres, en vue de promouvoir l'importance de la liberté d'expression artistique. Il a un échange de vues sur le Manifeste et les buts, les objectifs et les directives techniques nécessaires suggérés concernant le concept d'exposition numérique, afin de soumettre les textes pour le lancement lors de la session plénière du CDCPP.

Le Bureau est convenu de mobiliser les États membres et les autres parties prenantes pour soutenir le Manifeste et contribuer activement à la mise en œuvre de l' **#exposition numérique** en fournissant, dès le lancement de l'activité à la suite de la session plénière du CDCPP, en format numérique, des œuvres

d'art nationales qui favorisent la liberté d'expression et en faisant des contributions volontaires pour la réalisation du projet.

Publication sur la pertinence Internet des arts et de la culture à l'époque de l'IA

Le Bureau du CDCPP salue le lancement prochain de la publication « *E-pertinence – le rôle des arts et de la culture à l'ère de l'IA* » à l'occasion de sa session plénière et convient d'assurer sa diffusion au niveau national. Il souligne le rôle du secteur culturel dans le débat sur l'intelligence artificielle et dans les processus favorisant l'intelligence sociale et l'émancipation nécessaires pour accompagner les nouvelles pratiques de vie marquées par un renforcement de l'interaction homme-machine. Il se félicite donc de la pertinence des travaux du Comité sur la culture, la numérisation et l'IA, qui enrichissent l'action du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'IA. La Présidente du CDCPP informe le Bureau des travaux du CAHAI (Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle) et se déclare disposée à y contribuer, dans la mesure du possible.

Association du Compendium des politiques et tendances culturelles – rapport intérimaire du 30 mars 2020

Le Bureau du CDCPP se félicite des dernières informations en date concernant l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles. Il décide d'inviter les États membres et les institutions de recherche sur les politiques culturelles intéressées à devenir membres de la nouvelle Association et d'encourager les parties intéressées à participer à l'Assemblée du Compendium 2020 du 23 au 25 septembre à Bucarest (dates de réunion à confirmer). Il se félicite particulièrement de la nouvelle section consacrée au COVID-19 qui présente des rapports par pays sur les mesures prises par les gouvernements et les autres acteurs du secteur culturel (<https://www.culturalpolicies.net/covid-19/>) ainsi que de la section faisant état des initiatives culturelles en ligne dans différents secteurs (<https://www.culturalpolicies.net/covid-19/online-initiatives/>). Il soutient l'utilisation du Compendium dans le cadre des initiatives européennes pour cartographier, relater, analyser et anticiper l'évolution de la situation liée à l'épidémie de COVID-19 dans le secteur culturel et créatif.

Examen de la politique culturelle par les pairs – Macédoine du Nord

Le Bureau du CDCPP prend note du report de l'examen par les pairs de la politique culturelle de la Macédoine du Nord et exprime son espoir de voir cet exercice se conclure en 2020.

4.2. Patrimoine

Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur l'encouragement d'une prévention continue des risques dans la gestion quotidienne du patrimoine culturel : coopération avec les États, les experts et la population

Le Bureau du CDCPP prend note de la dernière version en date de la Recommandation et espère qu'il sera rapidement approuvé par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Le Secrétariat remercie les membres du Bureau d'avoir aidé à élaborer ce texte pour la réunion du Comité des Ministres du mois de juin.

Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels

Le Bureau prend note du rapport et du court métrage sur la conférence d'octobre 2019 à Nicosie. Il invite les États membres à signer et à ratifier la Convention de Nicosie. Il salue l'action menée pour promouvoir la Convention, notamment la réalisation d'un film promotionnel destiné à toucher un large public et, idéalement, à être diffusé par les organisations nationales publiques de radiodiffusion.

Journées européennes du patrimoine

Le Bureau du CDCPP salue l'avancement de la mise en œuvre du programme des Journées européennes du patrimoine 2020. Il encourage les États membres à poursuivre leurs préparatifs en vue de la saison 2020 des JEP et à mettre l'accent sur d'autres moyens d'encourager la participation du grand public dans le domaine du patrimoine pendant la pandémie de COVID-19. Il note la possibilité, le cas échéant, de reporter la plénière des JEP au printemps 2021 et demande au Secrétariat de tenir les membres du CDCPP informés des décisions prises à cet égard.

Stratégie 21

Le Bureau du CDCPP se félicite de l'état d'avancement du suivi de la Stratégie 21. Il invite les États membres à la promouvoir au niveau national, à fournir des bonnes pratiques / initiatives et à faire rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie. Il encourage l'organisation d'événements promotionnels au niveau national. Il donne des conseils sur les travaux futurs éventuels concernant la stratégie 21, y compris la rédaction d'une lettre d'intention. Il encourage également les États membres à continuer de partager les bonnes pratiques et à favoriser la participation du grand public dans le domaine du patrimoine pendant la pandémie de COVID-19.

Plan d'action de la Convention Faro et Programme conjoint « La voie de Faro »

Le Bureau du CDCPP se félicite de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action de la Convention de Faro et du projet « La voie de Faro » mené conjointement avec l'UE. Il procède à un échange de vues et donne des conseils sur les activités prévues en 2020 et au-delà, y compris la réalisation d'une boîte à outils en ligne sur la Convention de Faro visant à susciter un large engagement envers la Convention par le biais de dispositifs plus modernes et interactifs. Le Bureau soutient les initiatives inspirées par la Convention aux niveaux local, régional et national et encourage la traduction dans les langues nationales du matériel promotionnel (à savoir la nouvelle brochure sur la convention de Faro). Les membres du Bureau saluent le travail en cours sur le rapport du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux « *Cultures sans frontières : la gestion du patrimoine culturel comme outil de développement local et régional* » et le prochain groupe de réflexion du Congrès pour en discuter plus avant et pour mieux positionner la Convention de Faro au niveau régional.

Réseau HEREIN

Le Bureau du CDCPP se félicite de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités HEREIN et soutient l'action future de consolidation du projet, y compris la tenue éventuelle d'une assemblée HEREIN au printemps 2021 et le lancement (le cas échéant) d'enquêtes thématiques collaboratives sur certains sujets présentant un intérêt pour les travaux du CDCPP. Le Secrétariat promet de diffuser dès que possible le nouveau projet de questionnaire en cours d'élaboration.

4.3. Paysage

i) Etat des signatures et des ratifications

Le Bureau du CDCPP félicite l'Islande d'avoir ratifié, le 11 décembre 2019, la Convention européenne du paysage.

ii) Mise en œuvre du Programme de travail

Conférences du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage

Le Bureau du CDCPP prend note de la préparation de la 11e Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, qui se tiendra sous les auspices de la Présidence hongroise du Comité des Ministres les 26-27 mai 2021.

Réunions du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

a. Réunions du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention

Le Bureau prend note :

– de la préparation des actes de la 22^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage sur « Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux », Séville, Espagne, 14-16 mars 2019. www.coe.int/fr/web/landscape/22nd;

– de la préparation, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage de la 24^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage « L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles », et Célébration du 20^e anniversaire de la Convention européenne du paysage, Lausanne, Suisse (prévue les 19-20 octobre 2020); et la 25^e Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage « Stratégies, plans d'action et documents politiques en faveur de la qualité du paysage », Majorque, Espagne, 6-8 octobre 2021.

b. Symposiums nationaux et régionaux sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage

Le Bureau prend note de la tenue des Journées nationales sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en France : « Paysages d'ici et d'ailleurs : regards croisés sur quelques démarches paysagères à différentes échelles, de part et d'autre de frontière », Conseil de l'Europe, Strasbourg, le 26 novembre 2019, et Vosges du Nord le 27 novembre 2019, organisées par le Conseil de l'Europe et le Ministère de la transition écologique et solidaire de la France.

Le Bureau prend également note de la préparation du Symposium national sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en Grèce, Larissa (en principe prévu les 22-24 septembre 2020).

c. Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note :

– de la tenue de la Troisième Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe, le 20 octobre 2019, sur « Paysage et eau », qui s'est attachée à promouvoir la valeur de l'eau dans le paysage.

– de la préparation de la Quatrième Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe, le 20 octobre 2020 sur « L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles ».

iii) Observatoire international du paysage du Conseil de l'Europe

a. Système d'information de la Convention européenne du paysage : politiques nationales/régionales du paysage

Le Bureau se félicite des avancées majeures réalisées par les Etats Parties à la Convention européenne du paysage et invite les Représentants nationaux correspondants du Système d'information du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage https://elcl6.coe.int/WebForms/Public_List.aspx, à bien vouloir le compléter ou mettre à jour le questionnaire en ligne pour le 30 juin 2020, en vue de la préparation de rapports nationaux pour l'ensemble des Etats Parties à la Convention. Il prend note également de la publication du [Glossaire du Système d'information de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage](#) et se félicite de sa traduction en polonais et en espagnol.

b. Plateforme d'information de la Convention européenne du paysage

Le Bureau prend note de la mise en place de la Plateforme d'information de la Convention européenne du paysage.

iv) Prix du paysage du Conseil de l'Europe

a. Sessions du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

6^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2018-2019)

Le Bureau prend note :

– de la préparation de la 23^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - 6^e Session 2018-2019 », Genève, Suisse, organisée par le Conseil de l'Europe en coopération avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) de la Suisse, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage (prévue pour l'automne 2020) ;

– de la Célébration du Prix du paysage du Conseil de l'Europe, organisée à cette occasion, considérant les [Décision du CM](#) adoptées le 16 octobre 2019, sur l'attribution du Prix, des Mentions spéciales et des Reconnaissances, conformément à sa Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe.

7^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2020-2021)

Le Bureau prend note :

– de l'invitation adressée aux Parties à la Convention (courrier électronique du 8 octobre 2019 adressé aux Représentations permanentes avec copie aux membres du CDCPP et représentants nationaux pour la mise en œuvre de la Convention) de présenter, pour le 30 janvier 2021, des candidatures au Secrétariat du Conseil de l'Europe, conformément à la Résolution CM/Res(2008)3 sur le règlement relatif au Prix du paysage du Conseil de l'Europe ;

– du fait que le Comité sera invité à désigner un représentant, qui fera partie du Jury international de la 7^e Session du Prix (la réunion se tiendra en mars 2021).

b. Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note de la présentation en ligne des réalisations de la 6^e session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe (2018-2019) sur le site web de l'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe www.coe.int/fr/web/landscape/landscape-award-alliance, avec de nouvelles réalisations :

- [Exposition de la 6^e session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe 2018-2019.](http://www.coe.int/fr/web/landscape/landscape-award-alliance)
<https://www.coe.int/fr/web/landscape/exhibition-on-the-award-alliance>
- Publication « [L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe](#) », volume 2, 2018-2019 (Série « Conseil de l'Europe, territoire et paysage », 2020, n° 120).
<https://rm.coe.int/16809ce3d5>;

v) Rapports thématiques et de projets de recommandations du Comité des Ministres

Le Bureau prend note de la préparation de rapports sur les thèmes mentionnés au Programme de travail, en vue de leur présentation lors de la 11^e Conférence du Conseil de l'Europe sur la Convention du paysage (Strasbourg, 26-27 mai 2021).

vi) Groupes de travail, soutenus par une expertise

Le Bureau prend note de la poursuite des travaux en vue de la préparation de projets de recommandation à l'attention du CDCPP et du Comité des Ministres.

vii) Contribution aux débats mondiaux sur le développement durable (Programme des Nations Unies sur le développement durable à l'horizon 2030) et l'habitat

Le Bureau prend note :

- de la poursuite des travaux tendant à contribuer aux débats mondiaux sur le développement durable (Programme des Nations Unies sur le développement durable à l'horizon 2030) et l'habitat, dans le cadre du Programme de travail de la Convention européenne du paysage ;
- de la contribution de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage à l'Agenda 2030 pour le développement durable, en ce qui concerne en particulier la mise en œuvre de ses objectifs 3 (Bonne santé et bien-être), 11 (Villes et communautés durables) et 15 (Vie sur terre).

5. Informations concernant les autres activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la culture, du patrimoine et du paysage

MM. Alfredas Jomantas (délégué du CDCPP pour la Lituanie) et Stefano Dominioni (Secrétaire exécutif) informent les membres du Bureau des faits nouveaux relatifs à l'Accord partiel sur les itinéraires culturels.

Les membres du Bureau prennent note du document que le secteur du patrimoine culturel avait offert au CDPPE (Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives) au début de l'année afin de l'informer des activités du secteur ayant une composante ou un objectif éducatif.

6. Débat

Le Bureau procède à un échange de vues sur sa coopération fructueuse avec l'Union européenne et d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec la société civile et les associations professionnelles. Il souligne son souhait de continuer à associer activement ces partenaires aux travaux du Comité à l'avenir.

7. Questions diverses

Néant.

8. Dates des prochaines réunions

Le Bureau décide de reporter sa session plénière de 2020 (initialement prévue du 30 juin au 2 juillet) et d'envisager plutôt une session en ligne le 30 juin et une session plénière en présentiel les 12-13 novembre à Strasbourg. Une réunion du Bureau du CDCPP pourrait précéder cette session le 10 novembre (le 11 novembre étant un jour férié en France et dans d'autres Etats membres).

9. Clôture de la réunion

La Présidente clôt la réunion, en remerciant tous les participants pour leur engagement et leur énergie pendant cette première réunion en ligne du Bureau du CDCPP.

ANNEXE I

CHAIR / PRESIDENTE

Ms Giuliana De FRANCESCO, Head of Unit - European Multilateral Relations, Department for Coordination and UNESCO office, Ministry for Cultural Heritage and Cultural Activities, Italy

OTHER MEMBERS / AUTRES MEMBRES

Ms Monica REDONDO ALVAREZ, Deputy Directorate General on International Cooperation and Promotion of Culture, Ministry of Education, Culture and Sport

Mr Andreï CHISTOL, State Secretary, Ministry of Culture, Republic of Moldova (*excusé*)

Mr Terje Birkrem HOVLAND, Senior Adviser, Department for Cultural Heritage Management, Norwegian Ministry of Climate and Environment, Norway

Mr Alfredas JOMANTAS, Department of Cultural Heritage, Ministry of Culture, Lithuania

Mr Levan KHARATISHVILI, Deputy Minister of Education, Science, Culture and Sport of Georgia

Mr Petar MILADINOV, State expert, International Activities Unit, Ministry of Culture of the Republic of Bulgaria (*excuse*)

Ms Orane PROISY, Responsable du pole réseaux et musées, Département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture

Ms Flora VAN REGTEREN ALTENA, Senior Policy Advisor, Department for Arts and Heritage, Ministry of Education, Culture and Science, Netherlands

SECRETARIAT

DGII – Directorate General of Democracy / Direction Générale de la Démocratie

Directorate of Democratic Participation / Direction de la Participation démocratique

Mr Matjaž GRUDEN Director / Directeur

Culture, Nature and Heritage Department / Service de la Culture, de la Nature et du Patrimoine

Mr Roberto OLLA Head of Department / Chef du Service

Culture and Cultural Heritage Division / Division de la Culture et du Patrimoine culturel

Ms Kathrin MERKLE Head of Division / Chef de Division

Mr Francesc PLA Programme Manager / Chef de programme

Ms Alison HELM Programme Coordinator / Coordinatrice de Programme

Ms Gillian FRENCH European Heritage Days / Journées européennes du Patrimoine
Financial Officer

Ms Itana PRLJEVIC European Heritage Days / Journées européennes du Patrimoine
Communications Officer / Chargée de communication

Ms Ivana HRDAS Strategy 21 Coordinator / Coordinatrice de la Stratégie 21

Ms Jovana POZNAN Project Assistant, "The Faro Way" Joint Project /
Assistante du Projet conjoint "La voie de Faro"

Ms Julija MILLER Trainee / Stagiaire

***Landscape, Environment and Major Hazards Division / Division du Paysage, de l'Environnement
et Risques majeurs***

Ms Maguelonne DEJEANT-PONS Head of Division / Chef de Division

Ms Eva NAGY Administrative assistant / Assistante administrative

***Enlarged Partial Agreement on Cultural Routes / Accord Partiel Élargi sur les Itinéraires
Culturels***

Mr Stefano DOMINIONI Executive Secretary / Secrétaire exécutif

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion par la Présidente

2. Adoption de l'ordre du jour

[CDCPP-Bu(2020)OJ1 rév]

3. Questions générales

- *Mandat du CDCPP, Election de rapporteurs thématiques lors de la session plénière, Rapport par les comités, Dates des réunions et recours aux procédures écrites par les comités intergouvernementaux du CdE ;*
- *Préparation de l'Ordre du jour de la Session plénière du CDCPP et des sessions thématiques sur « le changement climatique et le développement durable », et sur « l'IA et la culture, la créativité et le patrimoine culturel ».*

[CDCPP-Bu(2020)1
restreint]

4. Domaines d'activités du CDCPP

État de mise en œuvre du programme de travail et projet de calendrier des réunions en 2020.

4.1 Culture

Programme de travail 2020 :

- *Présentation d'un projet de Manifeste sur les Arts, la Culture, le Patrimoine culturel et la Liberté d'expression à l'ère de la numérisation, et un concept d'exposition numérique au Conseil de l'Europe ;*
- *Projet de publication sur « E-pertinence – le rôle des Arts et de la Culture à l'ère de l'IA » ;*
- *Rapport d'avancement sur l'Association du Compendium des politiques et tendances culturelles ;*
- *Examen de la politique culturelle – Macédoine du Nord.*

[CDCPP-Bu(2020)2]

4.2 Patrimoine

Programme de travail 2020 :

- *Projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la prévention des risques dans la gestion quotidienne du patrimoine culturel ;*
- *Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels ;*
- *Journées européennes du patrimoine ;*
- *Stratégie 21 ;*
- *Plan d'action de la Convention de Faro et Projet joint « La Voie de Faro » ;*
- *HEREIN.*

[CDCPP-Bu(2020)3
restreint]

[CDCPP-Bu(2020)4]

4.3 Paysage

Programme de travail 2020 :

- *Partie 1 – Politiques nationales et coopération internationale pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage ;*
- *Partie 2 – Programme de travail et plan d'action pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage 2020-2022.*

[CDCPP-Bu(2020)5]

5. Informations concernant d'autres activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage

- *Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels ;*
- *Coopération avec le secteur d'éducation.*

6. Discussion

- *Coopération avec l'Union européenne et d'autres organismes internationaux ;*
- *Coopération avec la société civile et associations professionnelles.*

7. Questions diverses

8. Dates des prochaines réunions

9. Clôture de la réunion